

SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres,

Je vous informe que le Conseil Municipal se réunira le **vendredi 20 mars 2026 à 20h30** à la Mairie pour procéder à son installation.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Élection du Maire.
2. Fixation du nombre des adjoints et élections subséquentes.
3. Lecture de la charte de l'élu local.
4. Désignation des délégués de la Commune.
5. Désignation d'un membre au sein du conseil d'école.
6. Attribution de délégations du Conseil Municipal au Maire.
7. Fixation des indemnités de fonction des élus.

Questions diverses.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance.

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un conseiller municipal de votre choix qui ne pourra être porteur que d'un seul pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry CARRERE

